



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER

PLANTS DE CATELAINE / VIGNES BLANCHES

4 OCTOBRE 2018

- HABITANTS PRÉSENTS :** Mesdames de Freitas, Elie, Maignioux et Rivoalen.
Messieurs Cibois, Landais, Pons et Ratti.
- HABITANTS EXCUSES :** Madame Rissel et Monsieur Gittard.
- ÉLUS PRÉSENTS :** Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse,
Madame Aline Le Guilloux, conseillère municipale déléguée
aux Comités de quartier,
Monsieur Millot, Maire-adjoint,
Madame Lucas, Maire-Adjoint,
Monsieur Valentin, Maire-adjoint,
Madame Sanches Mateus, Maire-adjoint,
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué
- ADMINISTRATIFS PRÉSENTS :** Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques,
Madame Hubert, Directrice Générale Adjointe.

INTRODUCTION

Monsieur le Maire présente Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Madame Le Guilloux remercie Monsieur le Maire pour la confiance accordée ainsi que les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Madame Le Guilloux rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : www.carrieres-sur-seine.fr.

Madame Le Guilloux propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



ENVIRONNEMENT

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :

Espaces Verts

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentaient une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.

Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficace. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

Question : *Les arbres de la rue Eric Tabarly gênent la circulation des piétons (enfants, poussettes...). De plus, leurs résines se déposent sur les voitures et des guêpes s'y installent. Est-il envisageable de faire comme pour l'avenue du Maréchal Juin ?*

Réponse de M. Bossis : *Les arbres sont élagués régulièrement. Des pièges à phéromone pour le traitement des guêpes ont été installés. Mais n'ayant pas accès au nid de guêpes, nous ne pouvons pas traiter le problème à la source. Une étude sera demandée auprès des techniciens.*

Question : *Le jardin des Poètes est en mauvais état.*

Réponse de M. Bossis : *Des opérations de « remise en état » du jardin des poètes vont être réalisées. Par ailleurs, un nouveau banc a été installé dans l'aire de jeux.*

Question : *Nous avons régulièrement des odeurs de brûlé dans le quartier, soit le matin, soit la nuit (c'est particulièrement gênant l'été quand nous dormons fenêtres ouvertes). La source est-elle identifiée ? Cela vient-il du Sitru ? Des mesures de qualité de l'air sont-elles prises à l'usine et aux alentours ?*

Réponse de M. Bossis : *En effet, nous avons pu constater des odeurs de brûlé sur la commune. Après avoir effectué une recherche et, sans certitude, l'odeur proviendrait de la plaine de Montesson. Au niveau du Sitru, aucune d'odeur n'a été constatée.*



Déchets

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

*environnement@casgbs.fr

Question : Des dépôts sauvages sont souvent constatés en dehors des jours de collecte. Effectuez-vous une recherche des contrevenants ? Des sanctions sont-elles envisageables ?

Réponse de M. Bossis : D'une manière générale, l'identification des dépôts sauvages est très difficile. Lorsque cela est possible, nous procédons à une recherche via les caméras de surveillance nous permettant d'intervenir auprès des riverains identifiés. Malheureusement, la majorité de nos interventions se concentrent sur des dépôts non-identifiables.

Concernant les sanctions, le code de l'environnement interdit d'abandonner ses déchets, de les brûler et de déverser ou de laisser couler les matières susceptibles de polluer les eaux et les sols. La ville de Carrières-sur-Seine interdit le dépôt d'ordures ou de déchets de quelque nature que ce soit sur son territoire – arrêté permanent n°146.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Centre Médical

Monsieur le Maire présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1^{ère} instance.

Médiathèque

Monsieur Millot présente le projet de Médiathèque. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a rendu la compétence « bibliothèque » aux communes.

Les locaux n'étant plus en état et le besoin grandissant des carrillons font qu'il a été décidé de construire une médiathèque sur une partie du terrain des services techniques. Le terrain de l'actuelle bibliothèque sera mis en vente afin de récupérer des fonds.

Skatepark

Monsieur Millot précise que le skatepark n'est plus au stade de projet puisque la réception des travaux a été faite. La mise en service est prévue en décembre 2018.



Une aire de jeux sera créée afin d'avoir un espace familial et convivial. Il n'y aura pas d'éclairage public afin de limiter les nuisances nocturnes éventuelles.

ZAC

Monsieur Millot présente le projet ZAC. Il s'agit d'une concertation entre la Ville, la Communauté d'Agglomération et l'aménageur Grand Paris Aménagement. Il s'agira de créer des habitats privés et collectifs, une zone commerciale composée d'enseignes permettant de compléter l'offre des habitants des communes avoisinantes. Ce projet ne pourra aboutir qu'à la condition d'avoir une ouverture sur l'A14 avec un demi-échangeur au niveau du péage (les aménagements existent déjà).

Cette zone va créer des emplois dans notre bassin de vie. L'activité économique est fondamentale pour nos communes.

La Ville a œuvré afin de garder une zone d'agriculture protégée, la plaine sera donc sanctuarisée

Question : Le parking non-couvert de la gare est fermé, sera-t-il remplacé ?

Réponse de M. Valentin : Le terrain de ce parking est mobilisé pour y construire une résidence étudiante. Une étude est en cours pour savoir s'il est opportun de recréer les places de stationnement perdues.

SECURITE

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !

Question : Le panneau lumineux est défectueux rue du Général Leclerc. Il a fonctionné pendant un mois et demi mais ne fonctionne plus. Est-il possible d'ajouter des panneaux visibles permettant de matérialiser les écoles ?

Réponse de M. Millot : Des pictogrammes ont été installés sur la chaussée près des groupes scolaires pour rappeler l'impérieuse nécessité de prudence. Les panneaux lumineux font l'objet d'une remise en état (batteries défectueuses).



Question : Comme déjà évoqué lors des comités précédents, ne serait-il pas prudent et nécessaire d'envisager la création d'un marquage au sol « passage piétons » pour permettre à ceux qui circulent sur le trottoir de l'avenue du Général Leclerc de franchir le boulevard Carnot en sécurité sur un emplacement matérialisé ?

Ce cheminement piéton est emprunté par de nombreuses personnes tous les jours (lycéens, jeunes adultes de l'IME La Roseaie et autres Carrillons), matin et soir, sur leurs parcours entre les arrêts de bus "Général Leclerc" et leur établissement....

Réponse de M. Millot : Une étude sur le positionnement du passage piéton et les différents travaux de voirie y afférent sera réalisée par les services Techniques.

FESTIVITES

Féeries et Marché de Noël

Les Féeries seront composées d'une déambulation allant du parking de la Mairie à la salle des Fêtes où se déroulera, ce même jour, le marché de Noël avec la participation des Fédérations de parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

Décorations de la Ville

Madame Le Guilloux annonce que, cette année, la ville sera décorée avec des guirlandes végétales et les entrées de ville par des guirlandes lumineuses.

Concours des illuminations

La Ville organise un concours des illuminations de Noël des maisons et habitats collectifs. Le jury sera composé d'élus et de représentants de quartier. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier avec des lots offerts par des commerçants carrillons.

Concours Photos

Tous les habitants peuvent tenter leur chance en envoyant leurs meilleurs clichés de la ville. Le lauréat verra son œuvre orner les cartes et affiches municipales de vœux 2019. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier.

TRANSPORTS

Monsieur Valentin fait un point sur les transports. Il rappelle que la compétence Transports dépend de la Communauté d'agglomération. Nous avons obtenu que le RER A s'arrête systématiquement en gare de Houilles-Carières.



L'offre de transport du réseau Bus en Seine s'étend dorénavant sur les horaires des trains. Un comité a été créé afin de réguler les bus sur la commune et d'améliorer l'offre.

Le RER Eole s'arrêtera à la gare de Houilles-Carières. Au départ de la gare Saint-Lazare, il passera par la porte Maillot, La Défense, Nanterre la Folie et se dirigera sur Mantes-la-Jolie.

Un encorbellement est en cours de réalisation sur le nouveau pont de la Morue afin que les vélos puissent aller jusqu'à la Défense.

La possibilité de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) va être proposée par la Communauté d'agglomération. Une participation au financement est également à l'étude.

Question : Les bus A et L ne sont pas ponctuels voire supprimés à certaines heures ?

Réponse de M. Valentin : Ces dysfonctionnements sont dus à l'allongement des temps de parcours et au problème récurrent du croisement Maurice Berteaux / Fermettes que nous tentons de régler avec la Ville de Houilles et le Conseil départemental des Yvelines.

TRAVAUX DE VOIRIES

Monsieur Millot présente les travaux en cours :

Voiries en berges de Seine

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient de terminer au mois de mars 2019.

Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

COMMERCE

Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes vont ouvrir à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO. Celui-ci tarde à s'installer mais devrait ouvrir courant octobre.



Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine dont l'ouverture est prévue en novembre.

FIBRE

Madame Sanches Mateus fait état du déploiement de la fibre sur la ville. Carrières-sur-Seine fait partie des villes bien desservie. 82 % des logements carrillons, soit 93 % des pavillons et 73 % des immeubles sont éligibles.

AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la ville www.carrieres-sur-seine.fr.

CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de son quartier, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Aline Le Guilloux
Conseillère municipale
déléguée aux comités de quartier